

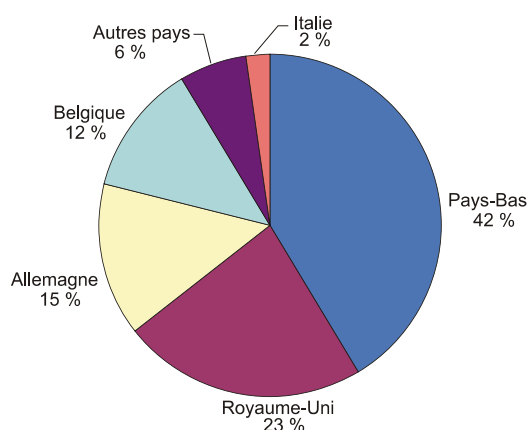
Une bonne saison 2010 dans les campings haut-normands grâce à la clientèle étrangère

En 2010, l'hôtellerie de plein air en France enregistre 104 millions de nuitées soit une évolution de 0,9 % par rapport à 2009. La fréquentation totale (française et étrangère) en Haute-Normandie présente une hausse de 1,1 % en un an et s'établit à 593 000 nuitées.

La fréquentation française est variable d'une année sur l'autre

La fréquentation des touristes français évolue différemment tout au long de la saison 2010 par rapport à la saison 2009 : au démarrage de la saison, les Français fréquentent beaucoup moins les campings de la région (- 17,2 % en mai 2010 par rapport à mai 2009). Ils sont néanmoins de retour au début de l'été (+ 3,9 % en juin-juillet 2010 par rapport à juin-juillet 2009). Au moins d'août, qui est traditionnellement le mois de plus forte affluence, les touristes français sont moins nombreux à choisir les campings de la région et en particulier ceux de la Seine-Maritime (- 10,7 %

Répartition des nuitées des étrangers par nationalité en Haute-Normandie (saison 2010)



Source : Insee, Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services, Comité régional du tourisme et Comités départementaux du tourisme

par rapport à août 2009 dans la région contre - 12,4 % en Seine-Maritime). Ils reviennent plutôt en fin de saison (+ 10,6 % en septembre 2010 par rapport à septembre 2009).

Les campings en Haute-Normandie en 2010

	Nuitées			Nuitées étrangères	Durée moyenne de séjour (en jour)			Taux d'occupation (en %)
	Saison 2009	Saison 2010	Évolution (en %)	Saison 2010	Ensemble	Français	Étrangers	Saison 2010
Eure	130 190	140 190	+ 7,7	52,2	2,5	3,2	2,0	24,5
Seine-Maritime	456 900	453 100	- 0,8	43,7	2,9	3,4	2,4	33,8
Haute-Normandie	587 080	593 300	+ 1,1	45,8	2,8	3,4	2,3	31,0

Source : Insee - Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services
Comité régional du tourisme, comités départementaux du tourisme

Unités : nombre, %

Comme dans les autres régions françaises en 2010, mais de manière beaucoup plus significative, les étrangers viennent plus nombreux que l'an passé dans les campings de la région (+ 7,8 % en Haute-Normandie contre + 0,9 % pour la France métropolitaine).

Les néerlandais demeurent les plus fidèles clients étrangers des campings haut-normands

En 2010, 46 % des nuitées en camping sont étrangères. Les Néerlandais demeurent les premiers clients de l'hôtellerie de plein air haut-normande (42 %) suivis des Britanniques (23 %), des Allemands (15 %) et des Belges (12 %). Ces quatre nationalités représentent 92 % des nuitées étrangères de la région □

Isabelle DEMEUZOIS

EN SAVOIR PLUS

- Retour de la clientèle étrangère en 2010 / Insee, Direction régionale de Haute-Normandie ; Isabelle Demeuzois. - In : Les Brèves d'Aval. - N° 20 (2010, déc.)
- Une bonne saison 2009 dans les campings haut-normands / Insee, Direction régionale de Haute-Normandie ; Isabelle Demeuzois. - In : Les Brèves d'Aval. - N° 12 (2010, mars)
- Le tourisme en 2010 : embellie pour les hôtels, beau fixe pour les campings / Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) ; Insee, Direction régionale du Languedoc-Roussillon, pôle Tourisme ; Séverine Francastel, Dominique Pallez. In : Insee première. N° 1344 (2011, avr.) ; 4 p.

DÉFINITIONS

Arrivées : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même camping.

Nuitées : nombre total de nuits passées par chaque arrivant dans un établissement ; ainsi un couple séjournant trois nuits consécutives dans un camping correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Durée moyenne de séjour : rapport, exprimé en jours, entre le nombre de nuitées totales et le nombre d'arrivées totales.

Taux d'occupation : rapport, exprimé en %, entre le nombre d'emplacements occupés et le nombre d'emplacements offerts calculé sur toute la saison

MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés sont tirés des enquêtes de fréquentation réalisées chaque année auprès de l'hôtellerie homologuée de plein air. Les enquêtes, obligatoires, sont effectuées par l'Insee à la demande de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services(1). Les questionnaires portent sur la clientèle française et étrangère.

L'enquête dans l'hôtellerie de plein air est effectuée mensuellement de mai à septembre auprès des terrains de campings homologués de 1 à 4 étoiles ayant au moins un emplacement de passage.

(1) DGCIS : regroupement des anciennes direction générale des entreprises, direction du tourisme et direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales.